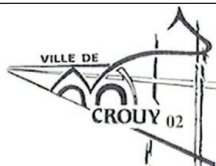


Commune de
CROUY



Mairie
Place de la Mairie
02880 CROUY
Tél : 03 23 53 14 12
Courriel : mairie.crouy02@orange.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

07U25

Rendu exécutoire le

Modification simplifiée n°2

DOSSIER

Date d'origine :

Décembre 2025

PLU approuvé le 13 Octobre 2005 et modifié le 1er juillet 2009, puis en 2012 - Etude réalisée par le Cabinet Houdry
Modification n°3 approuvée le 18 novembre 2021, modification simplifiée n°1 approuvée le 22 septembre 2022

Modification simplifiée n°2 - APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération du conseil communautaire du 18 décembre 2025

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DOSSIER D'APPROBATION -

Les pièces suivantes sont remaniées dans le cadre de la modification simplifiée n°2 du PLU de Crouy :

- Pièce 2B : Orientations d'Aménagement Sectoriel (en partie – Secteur 1)
- Pièce 04 : Plan de découpage en zones – Zone du village
- Pièce 05 : Règlement (Additif rectificatif portant sur la zone AU)
- Pièce annexe : Zone d'Aménagement Concerté (ZAC Sous-Clémencins) – Cahier des prescriptions

Les autres pièces du dossier PLU approuvé le 13 octobre 2005, ayant fait l'objet d'une modification de droit commun approuvée le 1^{er} juillet 2009 puis en 2012 et le 28 novembre 2021, d'une modification simplifiée n°1 approuvée le 22 septembre 2022, n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.